



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

--

**DISCOURS PRONONCÉ À L'OCCASION DE LA SEIZIÈME SESSION DE LA
CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION RELATIVE AUX
DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES****Le 13 juin 2023***Traduction – Seul le prononcé fait foi*

Excellences,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

Je suis heureux de me joindre à vous en cette ouverture de la seizième session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour faire le bilan de ce qui a été accompli – et aussi pour nous tourner vers l'avenir et agir.

L'adoption de la Convention, il y a 17 ans, a marqué un tournant dans notre cheminement commun vers un avenir plus juste et plus inclusif pour toutes et tous.

Depuis, la Convention a permis d'accomplir des progrès remarquables :

186 pays l'ont ratifiée.

Soixante-quinze pour cent des États parties ont adopté des lois garantissant l'intégration des élèves handicapés dans le système éducatif général, et le pourcentage de pays disposant de matériel scolaire accessible aux élèves handicapés a triplé.

Près de quatre-vingts pour cent des États parties interdisent désormais la discrimination à l'embauche à l'égard des personnes handicapées.

Et plus de quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux ont adopté des lois nationales sur le handicap.

Aujourd'hui, toutefois, les progrès accomplis risquent de s'inverser.

Nous sommes confrontés à une cascade de crises – des effets persistants de la pandémie de COVID-19 à l'aggravation de l'urgence climatique, en passant par la prolifération des conflits, la multiplication des besoins humanitaires et la crise mondiale du coût de la vie.

Plus d'un milliard de personnes dans le monde sont en situation de handicap. Quatre-vingts pour cent sont en âge de travailler ; quatre-vingts pour cent vivent dans des pays en développement.

Or, lorsqu'une crise s'abat sur la population, ce sont les personnes handicapées qui en souffrent le plus et en premier.

Dans toutes les situations d'urgence, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, de pandémies ou de conflits armés, les personnes handicapées sont bien plus nombreuses que quiconque à perdre la vie.

Les travailleurs handicapés – déjà, en soi, victimes d'exclusion et de marginalisation – sont souvent les premiers à perdre leur emploi et les derniers à être réembauchés.

Les femmes et les filles handicapées risquent davantage de subir violences et sévices, d'être victimes de discrimination et de s'enliser dans le piège de la pauvreté.

Nous devons faire mieux.

Tous et toutes, où que nous soyons, avons le droit de vivre dans la dignité et de saisir notre chance, dans des sociétés pacifiques, prospères et justes.

Telle est notre ambition commune et tel est notre intérêt collectif.

Parce qu'un monde où les personnes handicapées peuvent réaliser pleinement leur potentiel est un monde plus égalitaire, plus inclusif, plus dynamique, plus juste et meilleur pour toutes et tous.

Le premier pas dans ce sens consiste à garantir que les principes consacrés par la Convention relative aux droits des personnes handicapées deviennent réalité pour nous tous, partout dans le monde.

Excellences,

La présente Conférence met en lumière trois domaines dans lesquels nous devons progresser, dès à présent.

Premièrement, nous devons améliorer l'accessibilité numérique pour les personnes handicapées.

L'innovation et la technologie peuvent être de puissants outils d'inclusion.

Elles peuvent améliorer l'accès à l'information, à l'éducation et à la formation continue, et elles peuvent permettre aux personnes handicapées de participer pleinement à toutes les sphères de la vie : sociale, économique, culturelle et politique.

Tout cela demeure pourtant théorique si la technologie n'est pas accessible.

Nous devons donc investir pour combler le fossé de la connectivité. Ne laisser personne de côté signifie ne laisser personne hors ligne.

Deuxièmement, nous devons faire en sorte que les personnes handicapées aient accès aux services de santé sexuelle et procréative, dans des conditions d'égalité.

Cette question mérite une attention d'autant plus grande qu'elle a été cruellement négligée.

Il ne s'agit pas seulement d'une question de justice et de droits, y compris de droits fondamentaux en matière de procréation : pour les femmes handicapées, l'accès aux services de santé sexuelle et procréative est une question de vie ou de mort.

Troisièmement, nous devons en faire plus pour garantir la pleine inclusion et la participation active des personnes handicapées, dans toute leur diversité – y compris les enfants, les personnes âgées et les personnes autochtones en situation de handicap, ainsi que les personnes souffrant de handicaps intellectuels et psychosociaux.

Plus précisément, il s'agit de faire évoluer les mentalités pour faire que les personnes handicapées soient pleinement associées aux prises de décisions sur *toutes* les questions qui les concernent.

Il s'agit de travailler ensemble, de A à Z, en consultant beaucoup plus étroitement les personnes handicapées, en particulier dans les groupes sous-représentés, et les organisations qui les représentent.

Il s'agit, enfin, de donner suite au puissant appel lancé par le mouvement pour les droits des personnes handicapées, qui s'écrie : « Rien sur nous sans nous ».

Excellences,

À l'ONU, nous nous sommes engagés à prendre nos responsabilités et à faire preuve de leadership.

La Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap en est à sa quatrième année de mise en œuvre.

À ce jour, les entités des Nations Unies et les équipes pays ont atteint 30 pour cent des objectifs fixés dans la Stratégie.

Soyons clairs : il s'agit certes de progrès, mais ces progrès sont lents et insuffisants.

Nous devons accélérer la cadence.

Mon engagement est sans faille : inspirés par les personnes handicapées et les organisations qui les représentent, nous n'aurons de répit tant que l'inclusion et l'accessibilité ne seront pas pleinement intégrées dans tous les aspects de notre travail – dans l'ensemble des politiques, des programmes et des opérations, au Siège comme sur le terrain.

Chers amis,

Ensemble, tenons notre promesse de ne laisser personne de côté.

Et réalisons, enfin, un monde où chacune et chacun puisse vivre l'égalité dans la dignité, en saisissant toutes les chances qu'offre la vie.

Je vous remercie.